

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04308 Numéro SIREN : 800 560 815 Nom ou dénomination : 51 PEREIRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2019 sous le numéro de dépôt 21008

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 03-04-2019

N° DE DEPOT : 021008

N° GESTION : 2014B04308

N° SIREN : 800560815

DENOMINATION : 51 PEREIRE

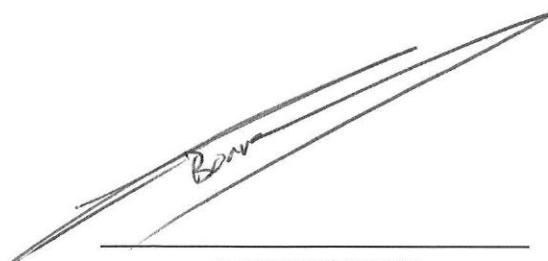
ADRESSE : 51 boulevard Pereire et 112-114 rue de Tocqueville 75017 Paris

MILLESIME : 2017

51 PEREIRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 160 000 euros
Siège social : 51 Boulevard Pereire et 112/114 rue de Tocqueville
75017 PARIS
800 560 815 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

CERTIFIES CONFORMES

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Bonneau', is written over a horizontal line. The signature is stylized and slanted upwards to the right.

LE PRESIDENT
CRUCERO
Monsieur Georges BONNEAU

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	786 581	786 581		24 077
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 027	3 827	200	200
Fonds commercial (1)	3 450 000		3 450 000	3 450 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 560 000		1 560 000	1 560 000
Constructions	4 770 474	890 097	3 880 377	4 123 795
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 848	13 247	25 601	29 858
Autres immobilisations corporelles	264 888	112 296	152 592	164 399
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 874 817	1 806 047	9 068 770	9 352 328
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 791		1 791	1 781
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 660		1 660	1 312
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	126 051		126 051	55 469
Autres créances	109 706		109 706	55 434
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 190		12 190	8 399
Charges constatées d'avance (3)	8 281		8 281	5 113
TOTAL ACTIF CIRCULANT	259 680		259 680	127 508
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 134 497	1 806 047	9 328 450	9 479 836
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 160 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 639 996	2 999 996
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 440 803	-1 167 420
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-119 419	-273 383
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 239 774	2 559 193
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 591 909	6 182 812
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 040	309 162
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 202	7 086
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 762	59 365
Dettes fiscales et sociales	36 097	68 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	389 667	293 778
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	6 088 676	6 920 643
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 328 450	9 479 836
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 316 350	5 853 579
(1) Dont à moins d'un an (a)	765 124	1 059 979
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	40 963	118 892
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	82 004		82 004	65 176
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 057 846	270	1 058 116	963 862
Chiffre d'affaires net	1 139 850	270	1 140 121	1 029 038
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2	17
Total produits d'exploitation (I)			1 140 123	1 029 054
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			52 031	42 181
Variations de stock			-348	272
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock			-10	2 596
Autres achats et charges externes (a)			351 453	334 922
Impôts, taxes et versements assimilés			11 101	-2 187
Salaires et traitements			282 710	269 297
Charges sociales			57 654	53 637
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			313 023	390 219
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			7 132	4 208
Total charges d'exploitation (II)			1 074 747	1 095 145
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			65 376	-66 091
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			181 077	207 112
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			181 077	207 112
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-181 077	-207 112
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-115 701	-273 203

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	350	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	350	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	487	180
Sur opérations en capital	3 580	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 067	180
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 717	-180
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 140 473	1 029 054
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 259 891	1 302 438
BENEFICE OU PERTE	-119 419	-273 383
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	487	130
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Faits caractéristiques

A – EFFECTIF DE L'ENTREPRISE AU 31/12/17

1-DIRECTRICE D'ETABLISSEMENT
2-RECEPTIONNISTE POLYV.
1-CAFETIER
2-NIGHT AUDIT
2- FEMME DE CHAMBRE

B – ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

HOTELLERIE

C – DUREE DE L'EXERCICE

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017.

D – FAITS MARQUANTS

La société 51 PEREIRE procède en date 24/05/2017 à une augmentation de Capital.

Cette augmentation de capital permet de renforcer la solvabilité de la société

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 51 PEREIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 9 328 450 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 119 419 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 19 436 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

51 PEREIRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 160 000 euros
Siège social : 51 Boulevard Pereire et 112/114 rue de Tocqueville
75017 PARIS
800 560 815 RCS PARIS
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

[...]

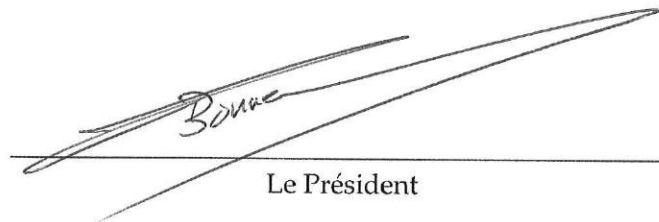
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant clos le 31 décembre 2017 de 119 419 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui présente un solde déficitaire d'un montant de 1 560 222 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

[...]



Le Président

Cabinet Leguide

Société de Commissariat aux comptes

50 rue des fossés 78200 Buchelay

Tel : 09.73.53.58.13

Email : alain.leguide@gmail.com

SAS 51 PEREIRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 160 000 €

51, boulevard Pereire

75017 - Paris

R.C.S. Paris B 800 560 815

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

SAS 51 PEREIRE
51, BOULEVARD Pereire
75017 Paris

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 51 PEREIRE relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

L'annexe des comptes annuels précise que la société a opté pour le non amortissement de son fonds commercial. En conséquence un test de dépréciation a été pratiqué entre la valeur comptable du groupe d'actifs apparentés au fonds commercial (comptes 20-21-28) et la valeur actuelle. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue pour ce test de dépréciation et avons vérifié qu'il n'est pas nécessaire de déprécier ces immobilisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Buchelay, le 14 juin 2018
Cabinet Leguide



Alain Leguide
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	786 581	786 581		24 077
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 027	3 827	200	200
Fonds commercial (1)	3 450 000		3 450 000	3 450 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 560 000		1 560 000	1 560 000
Constructions	4 770 474	890 097	3 880 377	4 123 795
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 848	13 247	25 601	29 858
Autres immobilisations corporelles	264 888	112 296	152 592	164 399
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 874 817	1 806 047	9 068 770	9 352 328
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 791		1 791	1 781
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 660		1 660	1 312
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	126 051		126 051	55 469
Autres créances	109 706		109 706	55 434
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 190		12 190	8 399
Charges constatées d'avance (3)	8 281		8 281	5 113
TOTAL ACTIF CIRCULANT	259 680		259 680	127 508
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 134 497	1 806 047	9 328 450	9 479 836
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 160 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 639 996	2 999 996
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 440 803	-1 167 420
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-119 419	-273 383
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 239 774	2 559 193
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 591 909	6 182 812
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 040	309 162
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 202	7 086
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 762	59 365
Dettes fiscales et sociales	36 097	68 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	389 667	293 778
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	6 088 676	6 920 643
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 328 450	9 479 836
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 316 350	5 853 579
(1) Dont à moins d'un an (a)	765 124	1 059 979
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	40 963	118 892
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	82 004		82 004	65 176
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 057 846	270	1 058 116	963 862
Chiffre d'affaires net	1 139 850	270	1 140 121	1 029 038
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2	17
Total produits d'exploitation (I)			1 140 123	1 029 054
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			52 031	42 181
Variations de stock			-348	272
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock			-10	2 596
Autres achats et charges externes (a)			351 453	334 922
Impôts, taxes et versements assimilés			11 101	-2 187
Salaires et traitements			282 710	269 297
Charges sociales			57 654	53 637
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			313 023	390 219
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			7 132	4 208
Total charges d'exploitation (II)			1 074 747	1 095 145
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			65 376	-66 091
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			181 077	207 112
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			181 077	207 112
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-181 077	-207 112
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)			-115 701	-273 203

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	350	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	350	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	487	180
Sur opérations en capital	3 580	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 067	180
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 717	-180
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 140 473	1 029 054
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 259 891	1 302 438
BENEFICE OU PERTE	-119 419	-273 383
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	487	130
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

 Faits caractéristiques**A – EFFECTIF DE L'ENTREPRISE AU 31/12/17**

1-DIRECTRICE D'ETABLISSEMENT
2-RECEPTIONNISTE POLYV.
1-CAFETIER
2-NIGHT AUDIT
2- FEMME DE CHAMBRE

B – ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

HOTELLERIE

C – DUREE DE L'EXERCICE

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017.

D – FAITS MARQUANTS

La société 51 PEREIRE procède en date 24/05/2017 à une augmentation de Capital.

Cette augmentation de capital permet de renforcer la solvabilité de la société

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 51 PEREIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 9 328 450 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 119 419 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 19 436 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	786 581			786 581
- Fonds commercial	3 450 000			3 450 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 027			4 027
Immobilisations incorporelles	4 240 608			4 240 608
- Terrains	1 560 000			1 560 000
- Constructions sur sol propre	3 640 000			3 640 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 126 538	9 047	5 112	1 130 474
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 353	495		38 848
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 692	22 920		27 612
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	236 694	582		237 276
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 606 277	33 044	5 112	6 634 209
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	10 846 885	33 044	5 112	10 874 817

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		33 044		33 044
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		33 044		33 044
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 112		5 112
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 112		5 112

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	3 450 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	3 450 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	762 504	24 077		786 581
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 827			3 827
Immobilisations incorporelles	766 331	24 077		790 408
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	497 467	182 000		679 467
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	145 277	66 886	1 532	210 630
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 495	4 752		13 247
- Installations générales, agencements aménagements divers	367	1 633		2 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 620	33 676		110 296
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	728 225	288 946	1 532	1 015 639
ACTIF IMMOBILISE	1 494 557	313 023	1 532	1 806 047

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 244 038 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	126 051	126 051	
Autres	109 706	109 706	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 281	8 281	
Total	244 038	244 038	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	3 150
Total	3 150

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 160 000,00 euros décomposé en 1 160 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	160 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 160 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 081 474 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	40 963	40 963		
- à plus de 1 an à l'origine	5 550 945	559 748	2 303 021	2 688 176
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 762	56 762		
Dettes fiscales et sociales	36 097	36 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	396 707	71 553	325 153	
Produits constatés d'avance				
Total	6 081 474	765 124	2 628 174	2 688 176
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	512 182			
(**) Dont envers les associés	7 040			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS.FACT.NON PARVENUES	28 598
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	8 051
INTERETS COURUS BANCAIRES	51
INTERETS S/ C/C CRUCERO	4 347
INTERETS S/ C/C EPHA HOTTELERIE	2 692
CONGES A PAYER	12 278
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	2 680
ETAT AUTRES CH. A PAYER	991
TAXE APPRENTISSAGE	1 831
FORMATION CONTINUE	3 020
CVAE CFE	261
Total	64 801

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	8 281		
Total	8 281		

Engagements

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Nantissement de fonds de commerce (prêt HSBC)	886 628
Nantissement de fonds de commerce (prêt HSBC)	144 711
PPD ou HYPOTHEQUE 1ER RAN	1 700 591
Nantissement FDC (BPI)	1 749 207
Nantissement BPI	919 257
Avals et cautions	5 400 394
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERETS EMPRUNTS	880 771
Autres engagements donnés	880 771
Total	6 281 165
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
CRUCERO NANTISSEMENT BPI	
EPHA HOTELLERIE BPI	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

